

Commune d'AUBIGNAS
Compte rendu du conseil municipal du 06 novembre 2015

Présents :

Christian BOSQUET, Émilie BORDE, Dominique LAVANDIER, Serge CAMPANA, Nathalie RODRIGUES de JESUS, Serge VILLARD, Frédéric CHALANCON, Jérôme DIMEGLIO, Sébastien BRUN, Anne CHAUMAZ, Jean-François GUILBERT

Absents excusés :

Ordre du jour :

- 1°/ Rapport d'activités CCRH
 - 2°/ Fusion communautés de communes
 - 3°/ Emploi CUI
 - 4°/ Travaux en cours
 - 5°/ Divers : Cérémonie du 11 novembre – Repas du 3^{ème} âge – Elections régionales ...
-

1°/ Rapport d'activités CCRH

Le maire, Christian Bosquet, a fait une présentation du rapport d'activités 2014 / 2015 de la communauté de communes Rhône Helvie réparti selon les compétences suivantes:

- Les élus et les personnels
- Compétence aménagement de l'espace communautaire
- Compétence activité économique
- Compétence politique du logement
- Compétence protection de l'environnement
- Compétence action sociale
- Compétence tourisme et culture

L'ensemble du rapport est disponible en mairie pour toutes personnes intéressées et désireuses d'informations complémentaires.

2°/ Fusion communautés de communes

Suite à la Loi **NOTRe**, votée au parlement le 5 Août 2015, le préfet a fait la cartographie des nouvelles communautés de communes proposées aux élus. Pour Rhône Helvie il s'agit de la fusion des communautés de communes Rhône Helvie et Barrès Coiron. Cette fusion a de nombreuses conséquences qui ont été présentées lors de ce conseil municipal.

Après débat, la position du conseil municipal d'Aubignas est la suivante :

Avis favorable pour la fusion avec Barrès Coiron

Pour les autres fusions proposées dans le cadre du nouveau schéma départemental de coopération intercommunale, le conseil prend acte de la nouvelle communauté proposée sur le bassin de vie d'Aubenas. Ce bassin de vie est bien réel mais le conseil relève la difficulté de gestion d'une communauté composée de 6 communautés de communes et de 72 communes qui vont de St Maurice d'Ibie à Mayres et Astet sur la montagne Ardéchoise.

Pour les autres propositions, le conseil n'a pas d'avis.

3°/ Emploi CUI

Le maire et son adjoint réaffirment la difficulté de notre agent communal à réaliser tous les travaux entrepris sur la commune. La perspective de mutualisation d'un emploi avec Valvignères s'avère impossible. Le conseil donne un avis favorable au lancement du recrutement d'un agent éligible au contrat CUI pour une durée de 6 mois.

4°/ Travaux en cours

Revêtement de sol à l'école maternelle :

La pose d'un revêtement de sol a été réalisée pendant les vacances scolaires à l'école maternelle pour améliorer l'insonorisation de la salle. Cette réalisation semble convenir à tous et particulièrement aux enseignants qui ont adressé leurs remerciements à la mairie lors du dernier conseil d'école.

Relevé de consommation des compteurs d'eau pour la période d'été : aucun dépassement de consommation n'a été constaté pour les 260 compteurs de la commune.

L'entretien du cimetière a été réalisé pour la période de la Toussaint.

Travaux de l'église : ces travaux seront difficiles à réaliser avant le début de l'année 2016.

Chantier de la cour de l'école : gros chantier qui avance en fonction des conditions météorologiques et des disponibilités de notre agent.

5°/ Divers

Cérémonie du 11 novembre : RdV à 11h à la mairie.

Repas des aînés : l'organisation du repas du 12 décembre avance. Des devis vont être demandés aux fournisseurs locaux.

Elections régionales : le tableau des permanences a été arrêté.

Formation sécurité : la formation est prévue pour le 23 ou 30 janvier 2016.

Conseil d'école : la demande, faite par les parents d'élèves, d'avoir deux services à la cantine est refusée car techniquement irréalisable.

Plan de circulation : le plan de circulation devant l'école primaire est toujours à l'étude .

Guide de l'office de tourisme : les modifications pour le guide 2016 seront transmises à l'office du tourisme

Prochain conseil : le vendredi 8 janvier 2016 à 20H30.